

Concours de ponte Canadien

2ième SEMAINE

Les progrès ont été constants au cours de la semaine. Il n'y a que deux parquets encore inactifs. Les œufs n'ayant pas le poids requis pour obtenir des points ont atteint le chiffre de 149. Les meilleures colonies ont gagné beaucoup de points étant donné les gros œufs que donnent quelques-uns des sujets.

Les trois plus forts parquets de cette deuxième semaine sont:

Parquet	Points	Œufs
24—L.B., G. S. Taylor	46	2 51
25—L.B., F. C. Evans	45	3 49
14—W.W., Fisher P. Farm	42	0 49

Les premiers parquets pour les deux semaines sont:

24—L.B., G. S. Taylor	74	8 81
25—L.B., F. C. Evans	73	6 85
11—R.B., W. Grant	73	5 76

Les meilleures pondeuses jusqu'à ce moment s'alignent comme suit:

112—R.B., G. W. Grant	12	0 12
24—L.B., G. S. Taylor	12	0 12
48—R.B., A. J. Urquhart	11	2 10

Cette année encore la compagnie Maple Leaf Milling de Toronto offre comme prix, une tonne de moulée à volailles Monarch ou Cafeteria pour la ponte. Cette quantité sera divisée en quatre prix: 1000 lbs; 500 livres; 300 livres et 200 livres. Ces prix seront adjugés à la fin du concours aux quatre meilleurs parquets.

16ème CONCOURS DE PONTE CANADIEN
TENU A LA FERME EXPERIMENTALE
A OTTAWA, ONT.

Parquet	Propriétaire et Race	Total Points	Œufs à date
1	Sta. Exp. La Ferme: B.P.R.	65	46 2
2	Sta. Exp. Kapuskasing	50	43 0
3	Sta. Exp. Kapuskasing	46	34 5
4	A. J. Urquhart	70	67 3
5	R. W. Kettle	14	12 1
6	Frank Teasdale	2	2 0
7	W. S. Hall	29	22 6
8	K. Slacer	60	50 3
9	J. H. Thompson	13	9 0
10	G. A. Robertson & Son	9	7 2
11	G. W. Grant	76	73 5
12	A. H. Dickinson	1	1 6
13	A. P. R. Dunlop	43	31 9
14	Fisher P. Farm	87	72 4
15	M. C. Wallace	29	18 9
16	Mme C. H. Moore	18	13 1
17	Major Farm	11	9 6
18	W. S. Hall	40	28 9
19	R. J. Steele	18	13 6
20	R. W. Kettle	14	11 2
21	Alex. McLean	29	20 2
22	Major Farm	22	15 6
23	Philip. Henrich	25	19 2
24	G. S. Taylor	83	87 8
25	F. C. Evans	85	73 6
26	Rehabe Farm	3	1 8
27	J. G. Tweedle	13	8 4
28	R. J. Teasdale	3	1 8
29	M. Skantz & Sons	26	19 9
30	A. E. Shank & Son	64	57 3
31	Ferme Exp. Ottawa	34	31 1
32	Ferme Exp. Ottawa	21	15 5
33	Wm. Lapointe	36	28 2
34	R. J. Reine de Cotret	17	13 6
35	Jas. Winter	17	13 6
Total		1155	957 1

CONCOURS DE PONTE DE L'OUEST DE QUEBEC
Semaine finissant le 14 novembre 1934
Sous la direction de la Station Expérimentale
DOMINION DE LENNOXVILLE

Parquet	Propriétaire et race	Total Points	Œufs à date
1	Riverside P. Farm: I.B.C.S.	28	25 1
2	G. K. Campbell	53	41 4
3	Arthur. Prémontane	60	50 3
4	Arthur. Dupuis	40	34 2
5	C. Drummond	96	87 1
6	Adelard Fortin	34	25 5
7	Coop. Coop. Mariville	51	43 5
8	W. M. Oliver	23	16 6
9	H. B. Hogg	61	49 1
10	W. M. Oliver	2	2 1
11	L. A. Gnaedinger	60	54 8
12	W. W. Elliot	57	43 3
13	C. Coop. et Grinstown (Taylor Bros.)	0	0
14	S. C. Billings	2	1 2
15	C. R. Waldron	27	26 4
16	Mrs. Alex. MacKay	23	18 6
17	Mrs. L. H. Parker	9	6 5
18	Sta. Exp. La Ferme	49	33 7
19	Coop. Coop. Papineau (Etienne Rioux)	10	6 4
20	Riverside P. Farm: I.B.C.S.	0	0
Total		689	556 9

CONCOURS DE PONTE DE L'EST DE QUEBEC
Semaine finissant le 14 novembre 1934.
Sous la Direction de la Station Expérimentale
Ste-Anne de la Pocatière, Qué.

Le concours s'est ouvert le 1er novembre et se continuera pendant 51 semaines.

Parquets	Propriétaires et race	Total Points	Œufs à date
2	Taylor, G. S.	63	61 2
6	Coop. Coop. Montmagny P.R.B.	9	6 5
7	Sta. Exp. Lennoxville	51	33 2
8	Sta. Exp. Kapuskasing	0	0
9	Sta. Exp. La Ferme	27	20 2
10	Sta. Exp. Ste-Anne	87	70 6
11	Sta. Exp. Ste-Anne	57	40 6
12	Sta. Exp. Ste-Anne	3	1 8
13	Sta. Exp. Ste-Anne	0	0
14	Slacer Kenneth	11	8 0
15	J. E. Legendre	4	2 8
Total		311	247 9

Notes et Commentaires

(suite de la page 467)

tiquement et selon des pratiques commerciales équitables. D'autre part le plan sous considération pourvoit à une campagne de publicité et d'éducation ayant pour objet de provoquer une plus forte consommation de pommes de terre au pays ainsi que sur les marchés extérieurs où nous pouvons vendre les patates canadiennes.

Nous le répétons au Nouveau-Brunswick il y a de nombreux dissidents. Ceux qui se rallient au projet donnent pour raison que le plan vaut d'être tenté et que la situation ne pourrait toujours pas être plus critique qu'en ce moment.

LES prévisions du Conseil canadien d'Industrie laitière au sujet de la production du beurre semblent ne pas avoir été tout-à-fait justes. Tout récemment, à l'aide de chiffres d'un caractère plutôt officiel, cet organisme tentait de démontrer qu'il ne serait pas nécessaire de répéter l'exploit de quelques gros négociants qui, l'an dernier, consentirent à soulager leurs entrepôts d'un surplus de beurre en le vendant à perte sur le marché britannique.

Mais voici que telles prévisions apparemment justes dans le temps, vu que l'on croyait que la sécheresse de l'Ouest et d'une partie d'Ontario occasionnerait une disette de fourrages et que la production beurrière diminuerait sensiblement, ne tiennent plus. La production, se maintenant et l'on craint de se trouver prochainement avec une quantité considérable de beurre dans les entrepôts.

Un confrère anglais rapporte que le Conseil canadien d'Industrie laitière prépare un plan qu'il soumettra à l'Office des Déboûchés commerciaux, en vertu duquel projet, le surplus entreposé serait exporté afin de maintenir le prix de cette denrée à un niveau qui permette aux fermiers de retirer un prix raisonnable pour la livre de gras. Les cultivateurs ne verraient pas arriver une nouvelle saison de production avec des entrepôts regorgeant de beurre. Le plan de vente proposé serait en vigueur jusqu'au premier mai 1935.

On propose la création d'un bureau spécial d'exportation, formé d'un représentant des provinces de la Colombie-Anglaise, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, d'Ontario, de Québec et des provinces Maritimes. Ces représentants seraient choisis par les associations de laiteries de chacune de ces provinces et siègeraient au bureau d'exportation sans rémunération.

Pour que ce projet de vente du beurre prenne corps et ait force de loi, il sera soumis aux entrepreneurs et à moins que cinquante pour cent des véritables entrepreneurs, en dehors de petits spéculateurs, soit favorable au projet, il ne pourra être sanctionné. Ce bureau sera investi des pouvoirs voulus pour obliger les négociants à exporter toute quantité de beurre détenue en entrepôt et qui sera considérée comme dépassant les besoins de consommation.

Cette question bien importante de la réglementation de la vente des produits laitiers, principalement du beurre et du fromage, a été longuement discutée au congrès de l'Union Catholique des Cultivateurs, après l'exposé de la Loi de réglementation de la vente des produits naturels paf M. A. Gosselin, B.S.A.

Rappelons que l'industrie laitière intéresse toutes les provinces, il ne peut donc être question d'un plan de vente qui ne regarderait qu'une seule province.

On ne pourrait régler le problème de la vente du beurre et du fromage sans tenir compte également de la vente du lait en nature. Il fut admis en principe qu'aucun prime d'exportation ne peut être accordée sur le beurre sans nuire considérablement à l'industrie fromagère déjà déficitaire, et qui le serait encore davantage, si l'on allait primer seulement le beurre. Il faut nécessairement que le beurre et le fromage soient primés tous deux, s'il y a lieu d'en venir à ce système pour rendre l'industrie laitière plus favorable aux producteurs.

Mais ce qui apparaît comme le plus pressant c'est d'étudier la question chez nous, de réunir les associations qui représentent les intérêts laitiers et de choisir des représentants qualifiés pour discuter d'un projet national de réglementation de vente des produits laitiers.

C'est une question sérieuse, difficile à régler et nous le répétons, qui ne peut être envisagée qu'au point de vue strictement national.

La farine de poisson
comme supplément de protéine
pour les vaches laitièresPar S. A. HILTON, Ferme expérimentale
fédérale, Nappan, N.-E.

La farine de poisson mérite, pour trois bonnes raisons, d'entrer dans les rations destinées à l'alimentation des bestiaux: c'est un produit canadien; elle contient une très forte proportion de protéine d'origine animale; elle est très riche en substances minérales, principalement le phosphore et le calcium, qui sont en quantités suffisantes dans les aliments produits sur la ferme.

Des essais d'alimentation à la farine de poisson ont été conduits en ces deux dernières années à la ferme expérimentale fédérale de Nappan, N.-E. La farine employée était de toute première qualité. On s'en servait pour fournir de la protéine aux vaches laitières. Une ration de grains cultivés sur la ferme (avoine et orge) a été équilibrée, dans un cas, avec de la farine de poisson et dans l'autre avec du tourteau de lin. On prenait 125 livres de tourteau de lin ou 50 livres de farine de poisson pour chaque 300 livres de grain.

Les résultats de ces expériences peuvent être résumés comme suit:—

Le tourteau de lin a permis d'obtenir un peu plus de lait que la farine de poisson, mais la différence était très minime. La quantité de lait produite a été de 22.56 livres par vache et par jour pour la farine de poisson et de 23 livres pour le tourteau de lin.

Comparés au point de vue de la quantité de matière sèche par unité de production, les deux aliments se valent ou à peu près.

Le prix de revient en nourriture de 100 livres de lait a été de 1c plus élevé avec la ration de farine de poisson qu'avec celle de tourteau de lin; la différence est insignifiante.

Pendant la deuxième expérience, on a pris note du poids des vaches à l'essai. Pour les vaches qui recevaient la farine de poisson l'augmentation moyenne de poids a été de 26 livres par tête; pour celles qui recevaient le tourteau de lin, elle a été de 6.5 livres.

La farine de poisson employée était de première qualité (la proportion d'huile n'atteignait pas 3 pour cent); les animaux en étaient friands et elle n'a communiqué aucun goût au lait.

Lorsqu'on emploie l'avoine et l'orge comme ration de base au prix de \$30.00 la tonne, les résultats indiquent que lorsque le tourteau vaut \$40.00 la tonne la farine de poisson en vaut \$50.56; lorsque le tourteau de lin coûte \$45.00, la farine de poisson en vaut \$60.80.

Ces chiffres que nous venons de citer ne reposent que sur deux expériences, mais les résultats sont tellement identiques qu'on peut en conclure que la farine de poisson est une source précieuse et économique de protéine et de substances minérales pour l'alimentation des vaches laitières; que la farine de poisson peut être recommandée pour l'alimentation et qu'il n'y a pas à craindre qu'elle fasse tort à la santé des animaux, à condition qu'elle soit de bonne qualité, c'est-à-dire riche en protéine et en matières minérales et que la proportion d'huile ne soit pas trop élevée.

Fruits et Légumes

Il est entré à Montréal, durant la semaine finissant le 15 courant, 333 wagons de fruits et légumes dont 89 chars de pommes; 66 de pommes de terre; 14 d'oignons; 2 d'autres fruits; 19 de légumes variés; 101 de baranes et 45 de fruits tropicaux. La semaine dernière les arrivages s'élevaient à 379 wagons.

À Québec, il est venu 5 wagons de patates de la province outre des expéditions par camions et par goélettes. Les patates de Québec et du N.-Brunswick en sac de 80 lbs No 1, se sont vendues de 40 à 50c le sac.

À Montréal, il est entré 6 chars venant de l'Île Prince-Edouard, 55 du Nouveau-Brunswick et cinq de la province de Québec. Les prix étaient cotés comme suit: Mont. Verte, Île Pr. Edouard, en 80 lbs No 1, 45 à 50c; Mont. Verte, N.-B., en 80 lbs, 40 à 50c; Québec Blanches No 1, 80 lbs: 35 à 40c.

Et voilà comment
cela marche

(suite de la page 466)

et la Colombie Anglaise pour lesquelles nous n'avons pas de rapport.

Alberta, 686,468 têtes en 1934 contre 710,449 têtes en 1933.

Saskatchewan, 326,538 porcs contre 351,409 en 1933.

Manitoba, 143,366 porcs contre 155,377 en 1933.

Ontario, 774,901 porcs contre 873,846 en 1933.

Québec, 42,444 porcs contre 30,576 en 1933.

Pour le mois d'août seulement nos expéditions se sont élevées à 10,141 têtes contre 8,148 en 1933. Le tableau du classement donne les chiffres suivants: 1,064 sujets "select" ou 10 $\frac{3}{4}$ % des envois; 3,213 têtes classées "bacon" ou 31 $\frac{3}{4}$ %; 2,634 têtes "boucher" ou 26% et 2,846 têtes légers à engrais ou 28%. On voit d'après ces chiffres que 68% de notre production se classe dans les bonnes catégories.

Ontario figure pour 63,377 têtes contre 103,360 l'année précédente, avec 18,498 sujets "select" ou 29%; 31,837 "bacon" ou 49% de sa production et 6,194 "boucher" ou 9 $\frac{3}{4}$ %. En d'autres termes les éleveurs d'Ontario classent 87 $\frac{3}{4}$ % de leur production dans les catégories de premier choix.

Nos plus gros comtés expéditeurs pour le mois d'août ont été: Arthabaska, Bagot, Chambly, Chateauguay, Drummond, Frontenac, Huntingdon, Jacques-Cartier, Lotbinière, Missisquoi, Montcalm, Richmond, Rouville, Shefford (1084 têtes); Stanstead, St-Hyacinthe, Vaudreuil et Wolfe.

Nos expéditions d'agneaux se sont élevées à 32,816 têtes depuis le début de 1934 jusqu'au 1er septembre. Les chiffres pour la même période de l'an dernier ont été de 421,225 têtes.

Nos expéditions du mois d'août furent classées comme suit: 8,297 bons, 104 bons lourds; 3,234 communs, tous poids, 408 bucks.

Les veaux expédiés sur le marché de janvier à septembre sont au nombre de 50,716, soit environ 5,000 de moins que l'année précédente à 55,957.

Nous tenons à signaler spécialement le progrès que nos éleveurs réalisent graduellement dans l'élevage du porc non seulement sous le rapport de la quantité mais sur la qualité principalement. Evidemment la bonne propagande qui se poursuit en faveur d'un meilleur élevage du porc a déjà porté des fruits et nous serons des plus heureux de les signaler au fur et à mesure que nous aurons l'avantage de les constater.

F. F.

CINQUANTE cochets Leghorns

blancs et 150 poulettes, achetés chez les éleveurs contrôleurs de l'Ouest de l'Ontario par l'Abbé A. Deckmyn, de Villiers-en-Vexin, Eure, France, ont été expédiés de Montréal directement sur la France par le S. S. Lista, le 15 novembre. Ces volailles seront employés à la reproduction sur la grande installation agricole que dirige l'Abbé Deckmyn, venu dernièrement dans l'Est du Canada pour se familiariser avec nos procédés d'élevage et examiner la qualité de nos volailles. Cette qualité a fait sur lui une grande impression.

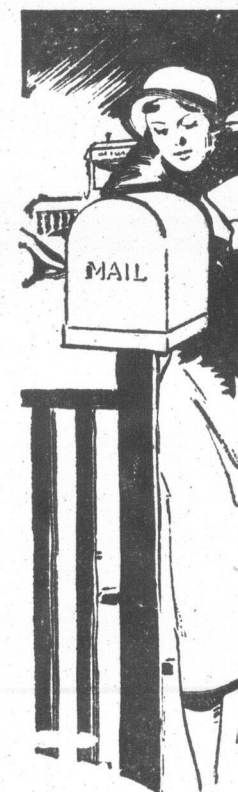
Cette vente est le résultat des contacts établis par les agents du Ministère fédéral de l'Agriculture au Congrès mondial d'aviculture, à Londres et à Rome.

Encouragez nos Annonceurs

MER
Ne laissez pas vos
de
COQUE
ou du C
donnez-leur de la l
avec une quantité
Ils l'aimeront.
Agit Comme l'Eclair
le Pro

BUCK
MIXT

Pour les
qui App
à la f
BEAUTI
CON



Les Bas P
Cachemire F
expression cl
pratique de
du confort—d
fection modern
lides, qui vous
le confort de la
cette combina
qui leur a valu
rité toujours c

CHAUSSE
en Cachemire
vos pieds le
ils ont besoin
minton, ou po
dessus des bas
fait très froi
unies avec joli

Penn
BAS CACHI